



CONSEIL DE QUARTIER BASCH

COMPTE-RENDU DU 14 SEPTEMBRE 2021

Élue référente du quartier : Patricia PACARY

Référent.e.s administratif.ve.s : Maxime CAROFF / Amandine Iloilo

En présence de :

- Patricia Pacary, conseillère municipale déléguée en charge des aînés et solidarités entre les générations et référente du quartier Basch.
- Hélène Nicolas, adjointe déléguée en charge de la tranquillité publique, sécurité, prévention et accès aux droits.
- Elizabeth Choquet, adjointe déléguée en charge de la vie associative.
- Michel Mome, conseiller municipal d'opposition.
- Maxime Caroff, référent administratif Démocratie Locale
- Amandine Iloilo, référente administrative Démocratie Locale

Et 25 habitant.e.s

THEMATIQUE(S) DU JOUR

1. Élection du bureau
2. Présentation des projets éligibles au titre du budget participatif
3. Projets du Conseil de Quartier
4. Informations et prises de paroles diverses
5. Présentation de l'Agora

1. Election du bureau du Conseil de Quartier

Selon l'article 4 de la charte des Conseils de Quartier (disponible sur [Colombes.fr](http://www.colombes.fr) <https://www.colombes.fr/citoyennete-et-participation/conseils-de-quartier-929.html>) :

Le bureau est un groupe d'habitant.e.s qui organise les séances du Conseil de Quartier. Il peut animer les échanges et le suivi des actions engagées dans le respect de la charte. Il est garant de l'ordre du jour et le définit en amont. Il approuve et signe les procès-verbaux de réunions. Il est garant du budget du Conseil.

Chaque Conseil de Quartier est composé d'un bureau de 5 personnes :

4 habitant.e.s qui ne peuvent être d'ancien.ne.s ou actuel.le.s élu.e.s municipaux et l'élu.e référent.e, nommé.e en Conseil municipal.

Les 4 habitant.e.s sont élu.e.s tous les 3 ans en assemblée plénière.
Les élections ont lieu par un vote organisé au plus tard 6 mois après la première réunion, afin de permettre aux habitant.e.s du Conseil de Quartier de se connaître.
Les candidat.e.s à l'élection doivent être présents le jour du vote.
Si quatre candidat.e.s se présentent, le vote peut avoir lieu à main levée. Si celui-ci n'est pas accepté par l'un.e des habitant.e.s, l'élection à lieu à bulletin secret.
Si plusieurs candidat.e.s se présentent, l'élection se déroule sur un tour de vote, les quatre candidat.e.s obtenant le plus de voix sont élu.e.s.
En cas d'égalité de voix, le.la candidat.e le.la plus jeune est élu.e.

Lors de ce Conseil de Quartier, 4 habitant.e.s se portent candidat.e.s. L'assemblée vote à main levée et adopte à l'unanimité la constitution du bureau ci-dessous :
Membres habitant.e.s du Bureau du Conseil de Quartier Basch :

- NIANG Aby
- FAWAZ Laila
- SOUMBOUNDOU Sama
- EL ATFI Younès

2. Présentation des projets éligibles au titre du budget participatif soumis au vote des colombien.ne.s

La période de vote du budget participatif saison 2021 se déroulera du 04 octobre au 04 novembre. Une quarantaine de projets ont été retenus sur les 171 propositions colombiennes. Les projets sont identifiés comme non recevables soit parce qu'ils ne respectaient pas les critères du Budget Participatif, soit parce qu'ils seront mis en place par d'autres moyens. Tous les projets sont consultables sur participons.colombes.fr
<https://participons.colombes.fr/processes/bp-21/f/2/>

Les porteurs.euses de projets ayant un projet axé sur un quartier sont invité.e.s en conseil de quartier pour le présenter. Lorsque cette idée concerne un territoire plus large ou l'ensemble de la ville, les projets seront présentés lors de la prochaine Agora

Concernant le quartier Basch, 2 projets sur 7 ont été identifiés comme recevables après analyse par les services municipaux.

- Rénovation du Terrain de Foot et ajout d'une structure sportive au quartier Victor Basch <https://participons.colombes.fr/processes/bp-21/f/2/proposals/138> le lieu soumis en début de projet ne peut accueillir cette structure. Dans les prochains jours les services de la ville identifieront un site adapté à la demande. Le projet fusionne avec une autre proposition similaire dans le cadre du budget participatif.
- Assainir et Embellir le mail Lafayette <https://participons.colombes.fr/processes/bp-21/f/2/proposals/114>
Le choix de l'artiste intervenant sur ce mur sera déterminé par les services de la ville et le porteur, dans le cadre d'un appel à projet en accord avec la législation relative aux marchés publics.

Le conseil de quartier a salué l'initiative des deux projets présentés.

Un Comité de suivi est mis en place afin de veiller au bon déroulement du dispositif et qui aura pour mission de faire remonter des observations pour améliorer l'édition de l'année prochaine. Le bureau nouvellement élu propose Laïla Fawaz comme représentante à ce comité.

3. Projets du Conseil de Quartier

Suite aux réflexions des habitant.e.s soumises lors de la dernière réunion du Conseil de Quartier, l'assemblée décide de prioriser sur l'année ses actions. Par ailleurs, elle se laisse l'opportunité de proposer d'autres thématiques/ateliers selon l'actualité et les besoins du quartier. L'idée étant de se concentrer sur un atelier à la fois. Un atelier se déroule généralement entre deux conseils de quartier, il est possible d'accueillir l'intervention de différents services de la ville selon la thématique. Cette approche est proposée afin d'obtenir le même degré d'information notamment sur ce qui existe déjà, ce qui fonctionne ou au contraire ce qui est défaillant, tout cela pour trouver des solutions par la suite.

Les temps de travail proposés sont priorisés tels quels :

1. Réfléchir sur la diffusion de l'information des Conseils de quartier : Le Conseil de Quartier souhaiterait rencontrer le service Communication de la ville pour échanger sur les différentes communications possibles au sein du quartier et plus largement.
2. Actions de sensibilisation à la propreté de façon ludique et conviviale : Le Conseil de Quartier souhaiterait rencontrer le service Propreté ainsi que la Police Municipale pour échanger sur ce sujet.
3. Actions de convivialité : Le Conseil de Quartier réfléchit à mener une action conviviale au printemps 2022.
4. Diversifier les commerces: s'inspirer du travail effectué lors du précédent Conseil de Quartier

Les autres thématiques seront évoquées prochainement selon les retours et réponses des services sollicités.

- Demande d'informations/concertation au sujet de l'avenir du centre E.Leclerc
- Réflexion sur le partage du bvd Charles de Gaulle entre piste cyclable et piétons
- Sollicitation des Conseils de Quartier autour des mobilités douces

4. Informations et prises de paroles diverses

Square Colbert : Il a été demandé plus d'informations sur sa rénovation et ses alentours. Une lettre a été envoyée au Maire le 03 juin dernier, les riverains sont toujours sans réponse. Par ailleurs la porte du square n'est toujours pas réparée et claque toujours autant. *Hors séance, les rédacteurs de ce courrier sont invités à reprendre contact avec le référent administratif.*

Cité Gabriel Péri (Tour Total) : Les habitant.e.s s'interrogent sur son devenir et sur la rumeur d'une destruction, quid des relogements ?

Buffon : Le trafic de drogue se déroule à l'angle de la rue des Gros Grès et Canibouts à la vue de toutes et tous, y compris des enfants qui sortent de l'école. *Hors séance, le service Démocratie Locale se rapproche de la Police Municipale.*

Propreté : Le Conseil de Quartier propose que les services de la ville s'approprient l'idée d'enduire les zones recevant de l'urine avec un produit hydrophobe qui fait rebondir les jets sur la personne. *Hors séance, le service Démocratie Locale se rapproche du service propreté*

Tramway : Actualités des travaux du T1 : <http://www.t1asnierescolombes.fr/>

5. Présentation de l'Agora

Il s'agit de proposer aux habitant.e.s un cycle de temps d'échanges inter-quartiers et traitant de sujets à l'échelle de la ville.

L'Agora est une instance participative qui est mise en place afin de faciliter la participation citoyenne des Colombien.ne.s. Elle a pour objectif la concertation des habitant.e.s et le recueil de leurs idées. L'Agora permet aux habitant.e.s de s'engager dans la vie démocratique de la ville. Elle aide la municipalité à prendre en compte les préoccupations des habitant.e.s et aide ces dernier.e.s à mieux comprendre les choix de politiques publiques mises en place par les élu.e.s.

Ce nouveau dispositif a pour but de développer une pratique de concertation régulière qui favorisera la prise en compte des avis exprimés. Le but est également de susciter la parole de toutes et tous, et notamment de celles et ceux qui ne se manifestent pas habituellement, afin de faire émerger l'expression citoyenne du plus grand nombre.

La première Agora aura lieu le Samedi 16 octobre, de 9h30 à 12h30, au Tapis rouge.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

- Vendredi 15 octobre, horaire et lieu à définir : réunion d'information autour de la rénovation urbaine dans le quartier. *information donnée hors séance.*
- Samedi 16 octobre, 9h30 à 12h30 au Tapis Rouge : l'Agora participative
- Mardi 19 octobre, 19h à 21h, réfectoire de l'école Buffon : atelier communication
- Mardi 09 novembre, 19h à 21h, réfectoire de l'école Buffon : Conseil de Quartier

ORDRE DU JOUR

Les ordres du jour seront définis par le Bureau du Conseil de Quartier et sera communiqué en amont aux autres membres.

Contact Maxime CAROFF
Tél : 01 41 19 49 93 / 06 20 25 29 37
Mail : conseilsquartier@mairie-colombes.fr